

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Décision du 7 novembre 2016 portant modification de la décision du 21 juin 2016 portant nomination des représentants du personnel au comité technique spécial du secrétariat général institué au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, et au ministère du logement et de l'habitat durable

NOR : DEVK1630333S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, et la ministre du logement et de l'habitat durable,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, modifié le 31 juillet 2014 ;

Vu le procès-verbal de recensement et de dépouillement des votes du comité technique spécial du secrétariat général du 8 décembre 2014 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique spécial du secrétariat général ;

Vu la liste des candidatures de l'organisation FO au scrutin du CTS-SG du 4 décembre 2014 ;

Vu la liste des candidatures de l'organisation CGT au scrutin du CTS-SG du 4 décembre 2014 ;

Vu les lettres de démission de Mme Sandra ISMAEL, de M. Claude GIRARD, de M. Raoul LE CAM et de M. Didier BOUCHEZ, élus sur la liste de FO ;

Vu la mobilité de M. Maxime JEBALI au sein de l'ambassade de France de l'Ouzbékistan ;

Vu la lettre de démission de Mme Isabelle ROUMIER, représentante au titre de FO ;

Vu le courrier de Mme la secrétaire générale de FO en date du 30 août 2016 désignant des représentants au titre de cette organisation en l'absence d'élus ;

Vu la mobilité de Mme Marie-Chantal JEAN-LOUIS, représentante au titre de la CGT, au CGEDD ;

Vu le courriel du 6 septembre 2016 de Mme la secrétaire générale de la CGT désignant Mme Corinne LAURENT, élue sur la liste de la CGT ;

Sur la proposition de la secrétaire générale,

Décident :

Article 1^{er}

Sont nommés au comité technique spécial du secrétariat général en qualité de représentants du personnel :

M. Karl HENRY en tant que membre suppléant, au titre de l'organisation FO, en remplacement de Mme Isabelle ROUMIER.

M. Philippe LE GUILLOU en tant que membre suppléant, au titre de l'organisation FO, suivant les dispositions des articles 11 et 16 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011.

Mme Corinne LAURENT en tant que membre suppléant, au titre de l'organisation CGT, en remplacement de Mme Marie-Chantal JEAN-LOUIS.

Article 2

L'article 1^{er} de la décision du 21 juin 2016 est modifié comme suit :

1. Membres titulaires

Au titre de l'organisation FO

Mme Jacqueline BALZA.
M. Yves DARLOT.
Mme Laurence PICHELIN.
M. Jean-Claude PROTEAU.
M. Koumar MOHANADAS.

Au titre de l'organisation CGT

Mme Marie-Christine VAN MARLE.
Mme Patricia CERISAY.

Au titre de l'organisation UNSA

M. Luc BODINATE.
Mme Martine MESGUICH.

Au titre de l'organisation CFDT

M. Alain POULLEAU.

2. Membres Suppléants

Au titre de l'organisation FO

M. Olivier ROUXEL.
Mme Brigitte POREE.
Mme Véronique BONACCHI-CALAVETTA.
M. Karl HENRY.
M. Philippe LE GUILLOU.

Au titre de l'organisation CGT

Mme Corinne LAURENT.
M. Philippe VIEIL.

Au titre de l'organisation UNSA

Mme Colette VANDAELE.
Mme Vanessa BOYER.

Au titre de l'organisation CFDT

Mme Isabelle MESLIER.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 7 novembre 2016.

Pour les ministres et par délégation :
La secrétaire générale,
R. ENGSTRÖM